

30 juillet 2014

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 18 septembre 2013, sur la pétition du 19 février 2013: «Pour un bowl dans le futur parc Hentsch».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-302 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le parc Hentsch, actuellement en cours de chantier, prendra place sur l'ancien stade des Charmilles, propriété de M. Bénédic Hentsch, président de la Fondation Hippomène. Ce dernier a proposé de réaliser un parc qu'il cédera ensuite à la Ville de Genève. La Ville a suivi son développement et maintenant sa mise en œuvre. A aucun moment il n'a été question de réaliser dans ce parc une infrastructure pour la pratique des sports de glisse et la pétition a été déposée à un moment où l'avancement du projet ne permettait plus de suggérer ce nouveau programme aux investisseurs privés.

Pour autant, le Conseil administratif est conscient du développement de la pratique des sports de glisse en milieu urbain et du besoin croissant d'infrastructures de quartier destinées aux jeunes ne pouvant pas se déplacer seuls jusqu'à Plainpalais. Aussi, pour répondre à la pétition, cette question sera intégrée aux réflexions récemment entamées par le Service des espaces verts (SEVE) au sujet de la gestion et du devenir du parc des Franchises voisin. Il est toutefois à relever que ce parc appartient à l'Etat de Genève et que la réalisation éventuelle d'un tel équipement dépendra des options de financement et de gestion retenues à l'issue de ces discussions.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani